



Université du Québec en Outaouais

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal

**Soixante-treizième réunion
tenue le mardi 29 mars 2011,
au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.**

Confirmé le 10 mai 2011

Procès-verbal de la soixante-treizième réunion de la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mardi 29 mars 2011 à 9 h et ajournée au jeudi 31 mars 2011 à 13 h 30, au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.

ASSEMBLÉE DU 29 MARS 2011

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Hurtubise, Denis Doyen des études	X	
Membres		
Boucher, Jacques Professeur, Département de travail social et des sciences sociales	X <i>(à compter de 9 h 55)</i>	
Briand, Louise Professeure, Département des sciences comptables	X	
Daigneault, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image	X	
Gosselin, Eric Professeur, Département de relations industrielles		X
Greenman, Paul Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie	X	
Laberge, Martin Professeur, Département de travail social et des sciences sociales	X	
Lefrançois, David Professeur, Département des sciences de l'éducation	X	
Bédard, René Chargé de cours, Département des sciences de l'éducation	X	
Gilbert, Luce Chargée de cours, Département d'études langagières		X
Observateurs		
Bondaz, Robert Registraire		X
Godon, Daniel Directeur, Service de la bibliothèque		X
Chénier, Lucie Coordonnatrice, Décanat des études	X	

Invités

Adi, Kamel Directeur, Département d'informatique et d'ingénierie	X
Logrippo, Luigi Responsable du programme de maîtrise en informatique	X
Mondou, Hélène Agente de recherche, Décanat des études	X
Saint-Pierre, Chantal Responsable du comité des programmes de DESS et de maîtrise en sciences infirmières	X
Stratford, Madeleine Professeure, Département d'études langagières	X

Secrétaire

Lapointe, Geneviève Agente de recherche Décanat des études	X
--	---

ASSEMBLÉE DU 31 MARS 2011

PRÉSENT ABSENT

Président

Hurtubise, Denis Doyen des études	X
--------------------------------------	---

Membres

Boucher, Jacques Professeur, Département de travail social et des sciences sociales	X	
Briand, Louise Professeure, Département des sciences comptables	X	
Daigneault, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image	X	
Gosselin, Eric Professeur, Département de relations industrielles		X
Greenman, Paul Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie	X	
Laberge, Martin Professeur, Département de travail social et des sciences sociales	X	

Lefrançois, David Professeur, Département des sciences de l'éducation	X	
Bédard, René Chargé de cours, Département des sciences de l'éducation	X	
Gilbert, Luce Chargée de cours, Département d'études langagières		X
Observateurs		
Bondaz, Robert Registraire		X
Godon, Daniel Directeur, Service de la bibliothèque		X
Chénier, Lucie Coordonnatrice, Décanat des études	X (<i>quitte à 14 h</i>)	
Invité		
Filion, Michel Directeur, Module des sciences sociales	X	
Secrétaire		
Lapointe, Geneviève Agente de recherche Décanat des études	X	

Le président de la sous-commission des études, M. Denis Hurtubise, Doyen des études, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 04.

Le président de l'assemblée souhaite la bienvenue à monsieur René Bédard à titre de nouveau membre de la SCÉ.

En lien avec l'ordre du jour soumis à l'assemblée, il est proposé d'enlever le point huit concernant la modification aux régimes des études.

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée par monsieur Martin Laberge, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2- Adoption du procès-verbal de la soixante-douzième réunion
- 3- Affaires découlant de la dernière réunion
- 4- Modification de la maîtrise en informatique et projets de création d'un DESS en sciences et technologies de l'information, d'un programme court de deuxième cycle en télécommunication et sécurité et d'un programme court de deuxième cycle en traitement des données
- 5- Projet de maîtrise en études langagières
- 6- Ajout d'une concentration en santé mentale et soins psychiatriques à la maîtrise en sciences infirmières
- 7- Projet de relance du baccalauréat en sciences sociales et insertion des profils disciplinaires en science politique, en sociologie, en histoire et en communication
- 8- Dépôt d'un rapport de suivi des recommandations concernant la modification de programme du baccalauréat en sciences comptables (7766), du certificat en comptabilité générale (4227) et du certificat en sciences comptables (4138)
- 9- Questions diverses
- 10- Prochaine réunion et levée de l'assemblée

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-DOUZIÈME RÉUNION

Le texte du procès-verbal est corrigé de la manière suivante :

- Page 4, point 3, premier paragraphe, deuxième ligne, on remplace «cheminé» par «acheminé»;
- Page 5, quatrième paragraphe, on corrige «rencontrent» par «rencontre».

Sur proposition de monsieur Paul Greenman appuyée par madame Louise Briand, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la soixante-douzième réunion de la SCÉ, sous réserve des modifications apportées en séance.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le président de la SCÉ informe l'assemblée que le dossier d'évaluation du certificat en informatique de gestion a été approuvé par la commission des études, de même que le projet de création d'un baccalauréat en génie électrique qui, une fois légèrement corrigé, sera acheminé au Conseil des études de l'UQ.

4. MODIFICATION DE LA MAÎTRISE EN INFORMATIQUE ET PROJETS DE CRÉATION D'UN DESS EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, D'UN PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN TÉLÉCOMMUNICATION ET SÉCURITÉ ET D'UN PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN TRAITEMENT DES DONNÉES

L'assemblée accueille monsieur Luigi Logrippo, responsable du programme de maîtrise en informatique, monsieur Kamel Adi, directeur du département d'informatique et d'ingénierie, ainsi que madame Hélène Mondou, agente de recherche au décanat des études.

Le président de l'assemblée profite de la présence de madame Hélène Mondou, agente de recherche au décanat des études, pour signaler son départ imminent à la retraite, et par la même occasion, pour souligner la qualité du travail accompli par madame Mondou au fil des années dans maints dossiers qui ont cheminé à la SCÉ. L'assemblée applaudit chaleureusement la contribution apportée par madame Mondou au sein de l'Université.

Le projet de modification fait suite à l'évaluation périodique de ce programme qui a eu lieu en 2009-2010 et il comprend l'ajout d'un profil professionnel. D'autre part, afin de créer un cadre plus vaste de programmes de deuxième cycle offrant divers débouchés, le projet prévoit l'insertion d'un DESS en sciences et technologies de l'information, d'un programme court de deuxième cycle en télécommunication et sécurité et d'un programme court de deuxième cycle en traitement des données. Cette structure gigogne permettra à l'étudiant qui le souhaite de passer au DESS, par exemple, après avoir terminé un programme court, tout en voyant les cours du programme être reconnus dans le DESS.

Suite à une question de l'assemblée, on précise que la supervision et la gestion des stages se feront, pour l'instant, sous l'égide d'un professeur.

Quant à la planification de l'offre de cours, un principe d'alternance est prévu pour l'instant afin de s'assurer du bon cheminement de l'étudiant dans les divers programmes.

L'assemblée convient de demander aux promoteurs certaines modifications aux documents, notamment quant à l'admission sur la base adulte, par rapport à la modélisation de l'offre de cours et en ce qui concerne les trimestres d'admission.

On souligne par ailleurs la qualité du travail effectué quant aux suivis accordés aux recommandations contenues dans le rapport d'évaluation du programme de maîtrise en informatique.

On remercie messieurs Logrippo et Adi. Ils quittent la rencontre à 10 h 25.

Un membre de la SCÉ signale son malaise quant à la nature du dossier puisqu'il ne contient pas l'ensemble des éléments que l'on retrouve normalement dans les dossiers de développement.

Sur proposition de monsieur Martin Laberge appuyée par monsieur René Bédard, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification du programme de maîtrise en informatique (3781) (résolution 73-SCE-178).

Sur proposition de monsieur Jacques Boucher appuyée par monsieur Paul Greenman, les membres conviennent à l'unanimité (pour : 7 – contre : 0 – abstention : 1) de donner un avis favorable à la commission des études concernant les projets de création d'un DESS en sciences et technologies de l'information, d'un programme court de deuxième cycle en télécommunication et sécurité, et d'un programme court de deuxième cycle en traitement des données (résolution 73-SCE-179).

5. PROJET DE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ÉTUDES LANGAGIÈRES

L'assemblée accueille madame Madeleine Stratford, professeure au département d'études langagières et promotrice du projet, ainsi que madame Hélène Mondou, agente de recherche au décanat des études.

Le projet de programme de maîtrise en études langagières s'inscrit dans une conjoncture favorable au déploiement d'une formation de deuxième cycle dans le domaine des études langagières et génère une consolidation des acquis avec les partenaires du milieu. Tant au niveau de l'industrie qu'au niveau universitaire, ce programme répond aux besoins que suscite l'expansion très rapide du marché du travail dans le secteur langagier, de même qu'à la volonté de l'UQO de faire des études langagières l'un de ses pôles distinctifs de recherche et de formation.

Ce projet de maîtrise est destiné aux gens qui possèdent déjà une formation ou de l'expérience en études langagières et qui souhaitent bonifier et approfondir leurs connaissances. Trois profils seront proposés aux étudiants et étudiantes – recherche (avec mémoire), projet langagier avec essai ou travail dirigé professionnel (avec rapport d'activités).

Suite à une question de l'assemblée, on juge que les ressources professorales sont pour l'instant adéquates, d'autant plus qu'il est envisageable d'établir des partenariats avec d'autres départements et de considérer des codirections avec les partenaires du Centre de recherche en technologies langagières.

Plus spécifiquement, le projet ne prévoit pas d'admission sous la forme de la base adulte puisque le programme s'adresse à des bacheliers.

L'assemblée invite la promotrice du projet à ancrer davantage l'aspect multidisciplinaire et interdisciplinaire du programme dans la problématique et dans les activités pédagogiques ou bien à revoir l'importance de cette dimension dans la philosophie du programme.

On remercie madame Stratford. Elle quitte la rencontre à 11 h 30.

Les membres de la SCÉ souhaitent que le projet contienne davantage de précisions quant à la distinction entre les trois profils proposés, notamment au niveau de la charge de travail et de leurs poids relatifs. On demande également d'ajouter une dimension critique à certaines activités pédagogiques, et finalement, de donner quelques exemples des sujets pouvant être traités dans le cadre du cours «Sujets spéciaux».

Sur proposition de monsieur Paul Greenman appuyée par madame Ginette Daigneault, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de programme de maîtrise en études langagières (résolution 73-SCE-180).

6. AJOUT D'UNE CONCENTRATION EN SANTÉ MENTALE ET EN SOINS PSYCHIATRIQUES À LA MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES

L'assemblée accueille madame Chantal Saint-Pierre, responsable du comité des programmes de DESS et de maîtrise en sciences infirmières de l'UQO.

Le projet de concentration en santé mentale et en soins psychiatriques s'inscrit dans le contexte actuel de pénurie de psychiatres et du besoin urgent de former des infirmières aptes à l'évaluation des troubles mentaux et à en assurer le suivi.

L'ajout de cette concentration, sous forme d'un profil avec stages, suscite d'emblée l'intérêt d'une dizaine d'étudiantes de l'UQO, bien que celle-ci prévoie en admettre qu'entre 2 et 4 par année.

On remercie madame Saint-Pierre. Elle quitte la rencontre à 12 h 05.

À 12 h 05, les membres conviennent à l'unanimité d'ajourner la réunion au 31 mars 2011.

ASSEMBLÉE DU 31 MARS 2011

Le président de la sous-commission des études, M. Denis Hurtubise, Doyen des études, constate le quorum et déclare la deuxième séance de la soixante-treizième réunion ouverte à 13 h 33.

À la reprise des travaux concernant l'ajout d'une concentration en santé mentale et en soins psychiatriques à la maîtrise en sciences infirmières, l'assemblée souligne que le projet illustre bien la force d'un programme réseau, d'autant plus que des experts reconnus par le milieu vont y participer.

On convient de demander certaines corrections au dossier avant son passage à la commission des études et des précisions quant à la supervision prévue lors des séminaires, comme cela est mentionné à la page 56 du projet.

Sur proposition de monsieur René Bédard appuyée par monsieur Jacques Boucher, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant l'ajout d'une concentration en santé mentale et soins psychiatriques à la maîtrise en sciences infirmières (résolution 73-SCE-181).

7. PROJET DE RELANCE DU BACCALAURÉAT EN SCIENCES SOCIALES ET INSERTION DES PROFILS DISCIPLINAIRES EN SCIENCE POLITIQUE, EN SOCIOLOGIE, EN HISTOIRE ET EN COMMUNICATION

L'assemblée accueille monsieur Michel Filion, directeur du module des sciences sociales.

Le projet de relance du baccalauréat en sciences sociales, programme qui fut suspendu en 2002 afin de privilégier la formule des majeures et des mineures, s'inscrit aujourd'hui dans un contexte où la clientèle étudiante souhaite, entre autres, voir apparaître une formation spécialisée, de niveau baccalauréat, dans une même discipline plutôt que bidisciplinaire, tel que l'engendre actuellement le jumelage de majeure et de mineure. Davantage, le baccalauréat en sciences sociales avec profils disciplinaires permettra d'accroître le recrutement et de desservir les étudiants de notre région tout en répondant aux besoins de formation plus approfondis, notamment pour ceux et celles qui se destinent à des études de second et de troisième cycles dans le domaine.

Ne nécessitant l'ajout d'aucun nouveau cours et d'aucune nouvelle ressource, la relance du baccalauréat en sciences sociales et l'ajout de profils disciplinaires est une opération simple et peu coûteuse qui consiste à remanier les cheminements existants afin d'élargir l'éventail de la programmation du secteur et d'en augmenter la force d'attraction et de rétention.

Suite aux questions de l'assemblée, il est précisé que le baccalauréat en sciences sociales n'a pas pour objectif de remplacer les programmes de baccalauréat avec majeures et mineures puisque ces deux types de cheminements, bien qu'apparentés, visent des clientèles aux aspirations différentes. Il est également envisageable qu'éventuellement se greffent au baccalauréat en sciences sociales des baccalauréats disciplinaires qui correspondent aux profils mis actuellement de l'avant.

On remercie monsieur Filion. Il quitte la rencontre à 14 h 10.

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée par monsieur Jacques Boucher, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de réouverture du baccalauréat en sciences sociales (7849)

incluant les profils disciplinaires en communication, en histoire, en science politique et en sociologie (résolution 73-SCE-182).

8. DÉPÔT D'UN RAPPORT DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA MODIFICATION DE PROGRAMME DU BACCALAURÉAT EN SCIENCES COMPTABLES (7766), DU CERTIFICAT EN COMPTABILITÉ GÉNÉRALE (4227) ET DU CERTIFICAT EN SCIENCES COMPTABLES (4138)

L'assemblée convient que le rapport répond adéquatement aux suivis demandés. Les membres aimeraient toutefois qu'une résolution du module accompagne le document afin que ledit rapport soit officiellement entériné.

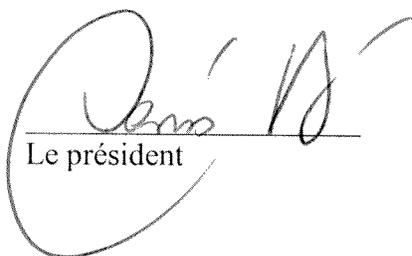
9. QUESTIONS DIVERSES

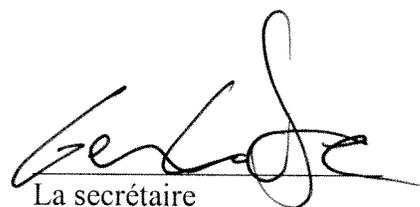
Aucun point n'a été ajouté.

10. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine réunion est fixée au mardi 10 mai 2011 à 9 h.

La séance est levée à 14 h 25.


Le président


La secrétaire